BULLETIN

PAYS :France
PAGE(S) :5
SURFACE :11 %
PERIODICITE :Hebdomadaire

RUBRIQUE :Actualité
DIFFUSION :5286

31 janvier 2019

Cliquez ici pour voir la page source de l'article

Bien entendre pour bien vieillir

Le nouveau Schéma Régional de Santé précise que la surdité entraîne un risque important d'isolement et de dépendance à terme en particulier pour les seniors.

Pour cette raison, la section Aveyron de l'ARDDS (Association de Réadaptation et de Défense des Devenus Sourds) a décidé de répondre à un appel d'offre régional inter-régime comprenant la Carsat Midi-Pyrénées, l'Agence Régionale de Santé et les Caisses de retraites complémentaires.

Notre candidature a été retenue pour conduire une action intitulée "Bien entendre pour bien vieillir".

A ce titre, les bénévoles de la section se tiennent à la disposition des seniors rencontrant des difficultés d'audition afin de leur faire part de leur expérience. Ils peuvent les contacter par mail en écrivant à : section. aveyron. ardds@gmail. com, envoyer un SMS au 06. 76. 47. 73. 62 ou adresser un courrier à Section Aveyron ARDS 12 - Maison des Associations Claude Dangles - 15 avenue Tarayre - 12000 Rodez.

Suite à la prise de rendez vous, ils pourront bénéficier d'un accompagnement individuel réalisé à partir d'un guide d'entretien.

Ils auront également la possibilité de se rendre à la Maison des Associations l'après-midi du jeudi 14 mars lors de la Journée Nationale de l'Audition où un accueil sera organisé. A noter qu'à 15h se déroulera un moment d'échange sur le thème du "Bien entendre pour bien vieillir". ■

0rNCTSSJK3ynkNTsqvyRY-QMuuGj02lQl99vfJKzZkeeEG8W3Ibji2ohd2JYVidfPOTdm

Tous droits de reproduction réservés

Vire. Un spectacle pour la Journéenationale del'audition

À l'occasion de la 22e**Journéenationaledel'audition**, la compagnie Les Passeurs d'ondes, de Paris, sera en représentation à Vire, les 14 et 15 mars. Son spectacle musical La Soupe aux oreilles a pour but de « sensibiliser les enfants aux risques auditifs » , expliquent les organisateurs de l'événement, ouvert aux scolaires.

L'Agence régionale de santé (ARS) de Normandie s'est associée à la Halle Michel-Drucker pour l'occasion. Le pitch du spectacle ? « Deux personnages extravagants (une sorcière experte en potions sonores et un ado aspirant guitar hero) entraînent les enfants dans un univers burlesque fait de chansons, d'effets magiques et pyrotechniques. »

Jeudi 14 mars , à 9 h 30 et 14 h, et vendredi 15 mars , à 9 h 30, à la Halle Michel-Drucker, rue des Halles, à Vire. Durée : 1 h 30 (spectacle et rencontre). Infos et réservations : contact@lespasseursdondes.com ou 07 60 50 04 59.

Tous droits de reproduction réservés

Vire. Un spectacle pour la Journéenationale del'audition

Les 14 et 15 mars 2019, la compagnie Les Passeurs d'ondes viendront proposer leur spectacle La Soupe aux oreilles, portant sur les risques auditifs, aux jeunes Virois.À l'occasion de la 22 e **Journéenationaledel'audition**, la compagnie Les Passeurs d'ondes, de Paris, sera en représentation à Vire, les 14 et 15 mars. Son spectacle musical La Soupe aux oreilles a pour but de « sensibiliser les enfants aux risques auditifs », expliquent les organisateurs de l'événement, ouvert aux scolaires.L'Agence régionale de santé (ARS) de Normandie s'est associée à la Halle Michel-Drucker pour l'occasion. Le pitch du spectacle ? « Deux personnages extravagants (une sorcière experte en potions sonores et un ado aspirant guitar hero) entraînent les enfants dans un univers burlesque fait de chansons, d'effets magiques et pyrotechniques. »Jeudi 14 mars, à 9 h 30 et 14 h, et vendredi 15 mars, à 9 h 30, à la Halle Michel-Drucker, rue des Halles, à Vire. Durée : 1 h 30 (spectacle et rencontre). Infos et réservations : contact@lespasseursdondes.com ou 07 60 50 04 59.Partager cet article Vire. Un spectacle pour la **Journéenationaledel'audition** Ouest-France.fr AGRANDIR

Tous droits de reproduction réservés

PAYS :France
PAGE(S) :10
SURFACE :8 %
PERIODICITE :Quotidien
RUBRIQUE :Vire normandie en bref
DIFFUSION :696098
30 janvier 2019 - Edition Vire Falaise
Cliquez ici pour voir la page source de l'article

Un spectacle pour la Journée nationale de l'audition

Vire. À l'occasion de la 22 e Journée nationale de l'audition, la compagnie Les Passeurs d'ondes, de Paris, sera en représentation à Vire, les 14 et 15 mars. Son spectacle musical *La Soupe aux oreilles* a pour but de « **sensibiliser les enfants aux risques auditifs** », expliquent les organisateurs de l'événement, ouvert aux scolaires. L'Agence régionale de santé (ARS) de Normandie s'est associée à la Halle Michel-Drucker pour l'occasion. Le pitch du spectacle ? « **Deux personnages extravagants** (une sorcière experte en potions sonores et un ado aspirant guitar hero) **entraînent les enfants dans un univers burlesque fait de chansons, d'effets magiques et pyrotechniques.** »
Jeudi 14 mars, à 9 h 30 et 14 h, et **vendredi 15 mars,** à 9 h 30, à la Halle Michel-Drucker, rue des Halles, à Vire. Durée : 1 h 30 (spectacle et rencontre). Infos et réservations : contact@lespasseursdondes. com ou 07 60 50 04 59.

Les Passeurs d'ondes présenteront leur spectacle « La Soupe aux oreilles », en mars, à Vire.

■

0FV1TVAZ9DZV_Q-NrNC2hyb6jaOxz3rY4SuLTHUHlOLnRwRUnCVrZd-8MWlJN28zIoVJNNpH6jgnRqAc8tGD5EiyyEXSLv0nmDp0_6rwFz_zB0fDcMBXFlpS_LDZSqeQuMzQ1

Tous droits de reproduction réservés

PAYS :France
PAGE(S) :38
SURFACE :27 %
PERIODICITE :Quotidien
RUBRIQUE :67k
JOURNALISTE :G.C.
29 janvier 2019 - Edition Strasbourg-Nord

OBERHAUSBERGENSPECTACLE MUSICAL

Une fablesur les risques auditifs

La Soupe aux oreillesveut sensibiliser les élèves du CE2 au CM2 aux risques auditifs. Selon l'OMS, 1, 1 milliard de jeunes de 12 à 35 ans dans le monde risqueune déficience auditive par exposition au bruit dans un cadre récréatif.

G.C.

Deux cent cinquante élèves des écoles primaires des trois Hausbergen sont invités aujourd'hui à suivre les aventures de Cranio, un mordu de musique persuadé que le rock « c'est à fond ou bien cela ne vaut pas la peine », et de la sorcière. Lui, veut transformer un balai en guitare électrique. Elle, prépare une potion pour rétrécir les oreilles d'un prince, trop grandes au goût de sa bien-aimée. Mais il lui manque un ingrédient indispensable, un acouphène survenu dans l'oreille d'un jeune rockeur inconscient après une overdose de décibels. Vous imaginez la suite…

Cranio, le rockeur adepte du son à fond. PHOTO DNA

L'auteur, Lo Glasman, a conçu cette fable pour sensibiliser les enfants aux risques qu'ils courent à trop pousser le volume sonore dans leurs écouteurs, par exemple. Ou à assister à des concerts sans protection. D'ailleurs, après le spectacle les comédiens dialoguent avec les élèves. Ils leur expliquent le fonctionnement de l'audition, les risques encourus et leur proposent des solutions. Une démarche complétée auprès des enseignants qui reçoivent un kit pédagogique. Il leur permettra de travailler avec les élèves sur la prévention grâce à des travaux pratiques avec, par exemple, comme support les paroles des chansons et des enregistrements du spectacle.

La Compagnie Les Passeurs d'Ondes explique la science par le théâtre. Un moyen ludique de faire passer des messages durant un peu plus d'une heure. Agréée par l'Éducation nationale et membre du réseau Agi-son, reconnu d'intérêt général, elle est financée par les agences régionales de santé de plusieurs régions. À charge pour les communes de mettre une salle de spectacle à sa disposition.

Une représentationà Ostwald

Après le PréO le 29 janvier, c'est le Point d'Eau à Ostwald qui accueilleraLa Soupe aux oreillesle 31 janvier. Les séances sont réservées aux scolaires et l'entrée est gratuite. Mais le public pourra accéder au PréO dans la limite des 50 places disponibles, en plus de celles occupées par les enfants et leurs professeurs.

Dans les deux lieux, le spectacle est programmé à l'occasion de la Semaine du son 2019 organisée en coopération avec la Fédé- Hiero (antenne de Strasbourg) depuis seize ans. Et le 14 mars prochain aura lieu la 22 e journée nationale de l'audition.

SpectacleLa Soupe aux Oreilles, aujourd'hui à 10h, au PréO. 5, rue du Général de Gaulle à Oberhausbergen. Entrée gratuite réservée aux scolaires des Hausbergen. ■

0IPtnDUUBwGsN-iExTrHLeRThYaglpDurF-O9NYvKhP9-_z65KOx1tUDl-oZYUuugOWM5

Tous droits de reproduction réservés

Zepros - Métiers Co

PAYS : France
PAGE(S) :6
SURFACE :19 %
PERIODICITE : Bimestriel

DIFFUSION :(35000)

► **1 janvier 2019 - N°12**

SANTÉ

Une journée pour ne plus faire la sourde oreille

Le restaurant Relais H du site de l'hôpital Xavier-Arnozan (Pessac) a opté pour le Laudescher Linéa 2.6.6, pour les plafonds et murs en pin vernis.

Les 2es rencontres nationales Bruit & Santé initiées par le Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIDB) ont été organisées le 28 novembre en partenariat avec les ministères chargés de l'Écologie, de la Santé et du Travail à la Halle Pajol à Paris. Un atelier portant sur « L'acoustique des restaurants : une dimension essentielle - Enjeux, risques et principes de solutions » s'est déroulé avec notamment Christophe Debray, contrôleur de sécurité, Cramif, Laurent Frechet, président de la Branche restaurants du Synhorcat, et Jean-Christophe Lesavre, directeur de l'ingénierie, Sodexo. À noter que le CIDB a réalisé un guide sur le bruit en restauration. Sa vocation ? Orienter les établissements vers les meilleurs pros de l'acoustique (bureaux d'études, fabricants et entreprises de pose) en fonction de leurs attentes. Le guide s'appuie sur des études où il apparaît que le confort sonore joue de plus en plus dans l'appréciation portée par les convives. Ainsi, selon un sondage La Fourchette, *« 20 % des Français affirment qu'un restaurant trop bruyant est un mauvais restaurant »*. Et d'après une enquête Ifop pour la Journée nationale de l'audition réalisée en 2016 auprès d'un échantillon de 1 003 personnes représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus, *« 92 % se disent gênés par le bruit et avoir des difficultés à suivre leurs conversations au restaurant »*. La brochure du CIDB donne des solutions pour rendre les espaces plus confortables pour tous et aide à faciliter le dialogue avec les spécialistes et les fournisseurs. ●

Tous droits de reproduction réservés

Lancement d'une grande campagne nationale de dépistage des troubles de l'audition dans toute la France

2 Français sur 3 n'aurait jamais réalisé de bilan complet de leur audition. Pourtant faire la sourde oreille est dangereux pour l'équilibre de santé et de vie sociale.

A l'occasion de la 22e édition de la **JournéeNationaledel'Audition,** les experts scientifiques et médicaux de l'Association **JNA** se mobilisent partout en France les professionnels de la santé afin d'organiser une vaste campagne de dépistages de l'audition.

Alors que l'audition est au cœur de fonctions essentielles à notre développement cognitif et à la qualité de nos relations sociales, le bilan de nos capacités auditives demeure un oubli de notre suivi santé. Or seul le dépistage permet d'établir la différence entre entendre et bien entendre, la clef de voûte de notre santé à tout âge.

Bien entendre pour bien comprendre, un enjeu essentiel de santé

Maintenir l'intelligibilité de la parole peut devenir un défi de chaque instant pour quiconque souffre de trouble de l'audition. Si le vieillissement des cellules sensorielles de l'oreille avec l'avancée en âge, fait universel, est un facteur « naturel » qui touche tout un chacun, les expositions sonores et le bruit, les pratiques d'écoute de musique, en revanche, pourraient souvent être évitées. Ces pratiques engendrent un stress acoustique qui provoque soit une simple gêne auditive, soit une usure prématurée par traumatisme sonore aigu ou chronique.

A tout âge, donc, la perte du lien avec l'environnement immédiat associée à une perte de la concentration, fatigue, stress et perte de performances cognitives, menace l'individu. Le bon fonctionnement du cerveau est alors altéré et ce d'autant plus que la perte auditive est non repérée et non compensée.

Les professionnels de santé de proximité réunis pour la cause

Tous droits de reproduction réservés

Plus de 3 000 acteurs de santé et de la prévention santé se mobilisent au cours de cette 22e édition de la **JournéeNationaledel'Audition** pour faciliter l'accès au dépistage de l'audition. Les médecins ORL, Audioprothésistes, médecins du travail, Services de santé au travail proposeront des dépistages gratuits. Tout comme les villes, les associations, les écoles, les universités qui s'appuieront sur les professionnels de l'audition pour offrir des sensibilisations et des dépistages.

Les données statistiques de ces tests de l'audition donneront lieu à une cartographie de l'audition en France afin de montrer l'enjeu sanitaire et social de la santé auditive au sein de la population. Informations ici.

Faire de la prévention auditive une priorité

Que ce soit par méconnaissance des rôles de l'audition sur notre équilibre de vie et de santé ou par déni de la perte auditive, le fait de ne pas intégrer le suivi de ses capacités auditives à son suivi médical revient à mettre son hygiène de santé en péril. A une époque où les questions d'hygiène alimentaire, bucco-dentaire, cardio-vasculaire etc sont au cœur des préoccupations individuelles et collectives, la santé auditive fait figure de parent pauvre.

L'association **JNA** invite ainsi les pouvoirs publics à mettre en place une vigilance sanitaire effective et systématisée dans le parcours de soins en actualisant le protocole de suivi médical de l'audition dont l'actuel modèle repose sur une approche curative de l'audition. Certes, la perte auditive n'augmente pas le taux de mortalité, mais elle dégrade les fonctions cognitives, lesquelles sont elles-mêmes responsables d'une augmentation des risques de déclin cognitif et de dégradation des capacités d'autonomie.

Le calendrier JNA 2019

- 3 000 actions locales concrètes organisées par les acteurs de la santé et de la prévention au plus près des publics référencés sur le site de l'association.
- Une grande campagne de dépistages de l'audition partout en France pour mieux cerner la réalité des troubles de l'audition en France.
- Un état des lieux réalisé grâce aux remontées d'informations anonymisées des professionnels de l'audition auprès de l'association **JNA**.
- Une conférence de presse en présence de médecins et de scientifiques le mardi 12 mars 2019
- Une documentation sur l'audition scientifiquement validée et entièrement orientée « hygiène de vie et de santé » grâce au prendre soin de son ouïe. L'édition 2019 s'accompagne d'un monogramme renforçant l'identité santé de l'association **JNA**, seule association gérée par des experts scientifiques et médicaux depuis sa création 22 ans plus tôt, agissant de manière libre et indépendante des lobbies.
- Le programme « Nos oreilles on y tient ! » de prévention s'adressant aux jeunes et jeunes adultes est parrainé par LEJ.
- Un concert-conférence organisé à Paris avec le Philarmonique « La Renaissance » mardi 12 mars 2019 au Théâtre de la Traversière.
- De nouveaux outils de prévention, dont une plateforme de dépistages de l'audition innovante intégrant un test vocal (signal/bruit)
- Une application sonomètre gratuite accessible sur IOS et Androïd

> Voir la chaine Youtube Silver Economie
Silver économie : Articles associés

Tous droits de reproduction réservés

Tinteo s'associe à la prévention lors du mois de l'audition : -30% sur le casque audio ABA pour profiter de la musique sans monter le son

- La Journée nationale de l'audition se tiendra le 8 mars 2018
- « Jeunes aujourd'hui, seniors demain » quelle place occupe la santé auditive dans l'hygiène de vie des jeunes ?
- « Mieux entendre et mieux communiquer tout au long de la vie » un guide pratique sur l'audition des seniors

- Save the Date : Journée Nationale des Aidants – 6 octobre 2013
- Jeudi 13 mars 2014 : Journée nationale de l'audition

sur le thème « Nos oreilles ne sont pas faites que pour entendre »

Tous droits de reproduction réservés

Santé : calendrier 2019 des journées et événements de sensibilisation

Accès rapide : Janvier // Février // Mars // Avril // Mai // Juin // Juillet // Septembre // Octobre // Novembre // Décembre //

Les événements liés à l'univers de la santé sont extrêmement nombreux. Cette liste n'est pas exhaustive. N'hésitez pas à la compléter dans les commentaires ci-dessous.

JANVIER

LÈPRE. Longtemps incurable et sujette à toutes sortes de superstition, la lèpre se soigne aujourd'hui par des combinaisons de plusieurs antibiotiques, et pour ceux qui ont perdu un membre, il est possible de profiter des avancées de la médecine en matière de prothèses. En janvier, c'est la journée mondiale des lépreux, l'occasion pour l'OMS de sensibiliser le public à cette maladie que l'on peut soigner, mais qui continue de tuer et mutiler les populations les plus pauvres.

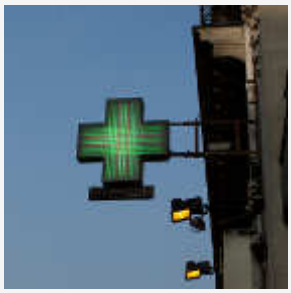

FÉVRIER

CANCER. Le cancer demeure la première cause de mortalité dans le monde : L'OMS estime que le cancer aura fait 84 millions de morts entre 2005 et 2015 si aucune mesure n'est prise. À noter : la semaine nationale de lutte contre le cancer doit elle se tenir en mars.

MALADIES RARES. En février, c'est la journée mondiale des maladies rares : Chaque semaine, 5 nouvelles pathologies touchant moins de 0,2% de la population sont découvertes dans le monde... Cette journée sensibilise le public aux maladies rares et apporte un peu d'espoir à ceux qui en sont atteints.

MARS

CERVEAU. A la mi-mars, pour la semaine du cerveau, des chercheurs invitent le grand public à participer à des ateliers, conférences et expositions pour comprendre le cerveau.
À Paris : le programme sera disponible sur cette page.

SANTÉ MENTALE. Mi-mars encore se tient la semaine d'information sur la santé mentale. Des

Tous droits de reproduction réservés

actions de sensibilisation sont menées à Paris comme dans toute la France, notamment à Paris dans l'amphithéâtre Morel du centre hospitalier Sainte-Anne (1, rue Cabanis, 14e).

AUDITION. Début mars, c'est la **journéenationaledel'audition.** Une journée pour apprendre à prendre soin de ses oreilles : la perte d'audition peut en effet conduire à un sentiment d'isolement.

TRISOMIE 21. La journée mondiale de la Trisomie 21 se tient le 21 mars. Cet événement a été mis en place dans le but de mieux informer la population sur cette maladie, cause principale du retard mental chez les personnes déficientes intellectuelles, et qui reste mal connue du grand public.

SOMMEIL. La nouvelle journée du sommeil se tient le dans la deuxième quinzaine du mois de mars. Le thème change tous les ans.
À Paris : les précédentes éditions ayant été concluantes, le village sommeil pourrait à nouveau trouver refuge place de la Bastille (12e), avec, peut-être, une nouvelle sieste collective géante.

TUBERCULOSE. Selon l'OMS, en 2011, *"on dénombrait selon les estimations 8,7 millions de nouveaux cas de tuberculose et 1,4 million de décès"*. Fin mars, c'est la journée mondiale de lutte contre tuberculose.

AVRIL

ALLAITEMENT. La Leche League France organise fin mars ou début avril la nouvelle édition de la journée internationale de l'allaitement, à un moment où cette pratique fait débat. Au programme, conférences, rencontres, et sensibilisation aux bienfaits de l'allaitement.

SIDA. Le Sidaction, c'est en général fin mars ou début avril.
À Paris : retrouvez sur ce lien toutes les informations sur les actions organisées dans la capitale dès qu'elles seront disponibles.

AUTISME. Chaque 2 avril, c'est la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, une maladie qui touche 1 personne sur 150 dans le monde..

CARDIOLOGIE. Pour les "Parcours du cœur", rendez-vous début avril.
À Paris : pour inscrire un parcours scolaire, c'est par là.

JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ. Le 7 avril, c'est la date anniversaire de la création de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Chaque année est célébrée à cette date la journée mondiale de la santé ...

PARKINSON. Selon le ministère de la Santé, *"il y a environ 120.000 patients atteints de la maladie de Parkinson en France, avec 8.000 nouveaux cas chaque année"*. La prochaine journée mondiale dédiée à ce fléau, c'est à la mi-avril.

PALUDISME. Près de la moitié de la population mondiale serait exposée au paludisme. Selon l'OMS, *"environ 216 millions personnes contractent la maladie et près de 655 000 en meurent"* chaque année. La journée mondiale de lutte contre ce fléau, instituée récemment, en 2007, c'est le 25 avril.

SÉCURITÉ ET SANTE AU TRAVAIL. L'Organisation internationale du travail (OIT) coordonne cette journée mondiale destinée à sensibiliser le public sur les accidents et les maladies liées au travail et aux conditions de travail. La journée se déroule en général fin avril.

MOBILITÉS ET ACCESSIBILITÉ. Créée en 2001, cette journée vise à faire le point sur les avancées des gouvernements et des institutions en matière d'accessibilité des bâtiments et autres mobiliers urbains au personnes à mobilité réduite. Rendez-vous fin-avril.

MAI

ASTHME. La journée mondiale de l'asthme se déroule chaque année le 1er mardi du mois de mai.

OBÉSITÉ.Créée en 2010, cette journée mondiale de lutte contre l'obésité se déroule en mai. L'obésité concernerait actuellement 1.4 milliard de personnes de plus de 20 ans dans le monde entier et 2.8 millions de personnes atteintes d'obésité en meurent, chaque année.

Tous droits de reproduction réservés

CANCER DE LA PEAU. Une journée mondiale consacrée au dépistage du cancer de la peau est organisée tous les ans fin mai. Cette opération de santé publique est parrainée, depuis sa création en 1998, par le Ministère de la santé, et par l'Institut National du Cancer (INCa).

TABAC. Le 31 mai, c'est la journée mondiale sans tabac. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), *"le tabagisme, qui provoque actuellement la mort d'un adulte sur dix sur la planète, est la 2e cause de décès au niveau mondial"*.
À Paris : les établissements scolaires profitent souvent de cette journée pour mener des ateliers pédagogiques de sensibilisation autour des dangers du tabagisme.

JUIN

DIABÈTE. La semaine nationale de prévention du diabète se tient chaque année début juin.

DON DE SANG. Le 14 juin, c'est la journée mondiale du donneur de sang.
À Paris : à cette occasion, une grande collecte est organisée chaque année à Paris. Toutes les informations par ici.

FAIM. Chaque année, 150 pays participent à cette journée mondiale contre la faim destinée à supprimer ce fléau qui touche un milliard de personnes. Elle a lieu chaque année le 15 juin.

DON D'ORGANES. La Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe se tient à la fin du mois de juin. L'objectif est de clarifier pour le grand public les enjeux du don d'organes et notamment sur l'importance de faire connaître sa position à ses proches.

JUILLET

HÉPATITE. Le 28 juillet marque la journée mondiale contre l'hépatite ! L'événement est plus ancien, mais ce n'est que la troisième fois qu'il est organisé officiellement par l'OMS, privilège réservé à six "journées mondiales" (de la santé, contre le paludisme, sans tabac, du donneur de sang, du sida et donc contre l'hépatite). Selon l'OMS, près de 240 millions de personnes sont infectées de façon chronique par l'hépatite B et près de 150 millions de personnes par l'hépatite C.

SEPTEMBRE

PRÉVENTION DU SUICIDE. Un million de vies perdues tous les ans par le fait de suicides. Voilà le triste constat à partir duquel l'organisation d'une journée mondiale de prévention s'est rendue indispensable.

ALZHEIMER. La journée mondiale de la maladie d'Alzheimer se tient le 21 septembre. Près de 800 000 personnes sont actuellement touchées par la maladie d'Alzheimer en France.

CONTRACEPTION. La journée mondiale de la contraception a été lancée en 2007 et se déroule désormais chaque année le 26 septembre. La contraception, ou comment prévenir l'avortement et ses tiraillements irréversibles.

CŒUR. La journée mondiale du cœur est célébrée chaque année le 29 septembre. Au programme, des événements de sensibilisation pour apprendre au grand public comment prendre soin de son palpitant.

OCTOBRE

SANTÉ MENTALE. Si la semaine d'information se tient en France en mars, la journée mondiale de la santé mentale a lieu chaque année le 10 octobre.

VUE. La journée mondiale de la vue est célébrée chaque année début octobre. Quatre-vingt pour cent de tous les cas de cécité sont évitables ou guérissables : la prévention et l'information sont donc indispensables pour éviter des drames. Dépistages gratuits et autres ateliers seront organisés dans toutes les grandes villes de France.

JOURNÉE NATIONALE DES TOXICOMANIES. Mal aimés, voire méprisés, les toxicomanes sont pourtant des malades en souffrance trop souvent incompris. Pour prévenir, pour guérir, pour soutenir et comprendre, une journée nationale qui se déroulera le 15 octobre.

Tous droits de reproduction réservés

DOULEUR. Le traitement de la douleur et les soins palliatifs font partie intégrante du droit à jouir d'une bonne santé, estime l'Organisation mondiale de la Santé. Pour informer le grand public sur le sujet de la douleur et des moyens de la combattre, l'Association internationale pour l'étude de la douleur (IASP) et la Fédération européenne des sections locales de l'IASP (EFIC) coordonnent une journée mondiale contre la douleur le 17 octobre.

DÉPRESSION. Véritable fléau des temps modernes, la dépression est une maladie qui touche plus de 3 millions de personnes en France. Cette journée européenne qui existe depuis 2003 concerne aussi bien le grand public que les professionnels de santé. Elle aura lieu le 21 octobre.

NOVEMBRE

DIABÈTE. Si la semaine nationale se déroule en juin, la journée mondiale du diabète se tient le 14 novembre. Cette campagne a été lancée en 1991 et consiste en une série d'événements, dépistages, information, ateliers, rencontres, autour du diabète, dans les grandes villes du monde entier.

ANTIBIOTIQUES. La journée européenne d'information sur les antibiotiques se déroule chaque année à la mi-novembre. En France, ce sujet est particulièrement délicat compte tenu des particularités de notre système de santé. Non seulement les antibiotiques ne sont pas "automatiques", mais leur abus peut entraîner le développement de bactéries résistantes.

DÉCEMBRE

SIDA. Le 1er décembre, c'est la journée mondiale de la lutte contre le Sida. Sidaction communique par ailleurs chaque année les actions menées à son profit à l'occasion de la journée mondiale du Sida. Même si l'espoir grandit chaque jour un peu plus de voir naître le premier vaccin contre le SIDA, la prévention doit rester une priorité.

HANDICAP. La journée mondiale du handicap se déroule tous les ans le 3 décembre. A cette occasion, des organisations comme handicap international vous proposera des ateliers de sensibilisation et d'information autour du handicap.

TÉLÉTHON. Chaque année, début décembre, le Téléthon revient pour collecter des fonds pour lutter contre les myopathies et aider à guérir les maladies neuromusculaires.
À Paris : chaque année, le processus est le même pour participer aux animations et recueillir des dons. Cliquez ici pour savoir comment participer en Ile-de-France.

ORGASME. Depuis 2006 , la journée mondiale de l'orgasme vous permet de bien terminer l'année avec des conseils et des informations pour atteindre le nirvana au lit. Cet événement initié par une association anglo-saxonne est toujours plus populaire et se déroule à la mi-décembre.

Tous droits de reproduction réservés

6 millions de malentendants

PAYS :France
PAGE(S) :16-17
SURFACE :156 %
PERIODICITE :Trimestriel

JOURNALISTE :René Jaouen

► 1 janvier 2019 - N°32

Dossier

Il était une fois, **un badge...**

Le badge « sourd/malentendant » vise à sécuriser le parcours du patient malentendant en favorisant la prise en compte du handicap auditif tout au long de son hospitalisation. 1000 badges ont été produits. Sa conception a fait l'objet de recherches de matériaux et d'une validation afin qu'il remplisse les normes strictes d'hygiène et de sécurité qui lui permette d'être porté même en salle d'opération. Voici la belle histoire de ce badge depuis la naissance de l'idée jusqu'à la réalisation.

L'idée d'un badge nous est venue en 2017, suite à des faits circonstanciés à dates différentes par :

- la connaissance par voie de presse en 2011 d'une erreur médicale, liée partie à la malentendance d'un patient dans un tal de Limoges ;
- une proposition en 5 par le conjoint d'une personne malentendante du port d'une oreille blanche sur le revers de veste - ceci pour reconnaître ce handicap invisible ;
- le rapprochement et l'écoute du service qualité de notre Centre Hospitalier Inter Communal (C.H.I.C Quimper) avec l'association SOURDINE (29) dans le cadre de l'amélioration de la communication et de la relation entre les acteurs médicaux et les patients (comité des usagers).

L'erreur médicale susvisée leur ayant été rappelée, le service qualité a accepté spontanément l'idée d'un « repère d'attention particulière » distinctif des malentendants dans le cas où il est impératif d'ôter certaines prothèses (ici auditives) pour des besoins médicaux (radios, scanners, IRM...).

En relation avec L'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne, le service qualité du C.H.I.C a défini le besoin (badge et tour de cou) avec des contraintes médicales telles qu'une surface lisse pour un nettoyage avec des produits spécifiques hospitaliers, sans moindres anfractuosités, donc pas de tissus ni de coutures, sans métal et un tour de cou anti-étranglement... À charge à l'association SOURDINE de trouver et de se procurer le produit, de le soumettre au C.H.I.C et à l'A.R.S pour approbation...

Il a fallu rechercher un matériau compatible avec les contraintes d'hygiène et de sécurité des hôpitaux

Ce n'était pas une sinécure, même pour un ex-acheteur professionnel pourtant rompu aux aléas du métier ! Ainsi nous avons eu réception d'une valisette d'échantillons de tous genres non conformes ; les vendeurs ne répondant que par ce qu'ils vendent sans être à l'écoute de la demande. Le travail spécifique sur-mesure en petites séries hors très grandes séries à modèle unique rentables étant passé de mode, il a fallu convaincre qu'une première commande de 1 000 exemplaires pour essais pourrait peut-être ouvrir à des commandes importantes à venir (avec révision de prix... évidemment suivant les quantités).

Le service qualité a accepté spontanément l'idée d'un « repère d'attention particulière » distinctif des malentendants dans le cas où il est impératif d'ôter certaines prothèses (ici auditives)...

Du 7 juin 2017 à aujourd'hui, entre la définition du produit, la création, la recherche de fournisseurs éventuels, 262 mails ont été adressés. Un seul fabricant « éligible » a été trouvé, en France, pour le tour de cou mais six fois plus cher, ce qui nous a amenés (à regret) à commander à une société multinationale avec fabrication à l'étranger.

L'association DURDO a eu la même idée !

Son badge, très différent, n'est pas dédié spécifiquement à l'usage en établissements de santé.
Il sera fabriqué à partir d'un dessin de sa présidente et porté chaque jour, au revers pour annoncer tout simplement que le porteur est « dur d'oreille » ! C'est une manière élégante pour le malentendant de montrer son handicap invisible.
Il sera dévoilé à la prochaine INA et dans le numéro d'avril de **6MM**.
Renseignements : durdoreille7892@gmail.com

Tous droits de reproduction réservés

6 millions de malentendants

PAYS :France
PAGE(S) :16-17
SURFACE :156 %
PERIODICITE :Trimestriel

JOURNALISTE :René Jaouen

► 1 janvier 2019 - N°32

Dossier

Reste maintenant à les « revendre pédagogiquement » aux établissements médicaux pour lever quelques freins logistiques, organisationnels ou psychologiques…

Après les avoir achetés, reste maintenant à les « revendre pédagogiquement » aux établissements médicaux pour lever quelques freins logistiques, organisationnels ou psychologiques éventuellement soulevés par les uns ou les autres tels que la charge supplémentaire de travail d'attention des personnels santé et/ou un sentiment de stigmatisation par certains malentendants tant ce handicap reste inavoué, tabou, dérangeant. Une procédure a été élaborée pour l'utilisation de ce badge. Vous pouvez la télécharger sur surdifrance.org.

■ René Jaouen

Former le personnel des hôpitaux

Signaler les difficultés d'audition favorise leur prise en compte mais comment les prendre en compte ? C'est l'objet d'une journée de formation que propose le Bucodes SurdiFrance. Elle permet d'outiller les professionnels pour qu'ils soient en mesure d'accueillir des personnes malentendantes dans de bonnes conditions, à chaque étape de leur parcours en établissement de santé : ce qui permet l'accessibilité, les bonnes pratiques de communication…

Parlez-en autour de vous !

Plus d'info : contact@surdifrance.org

Tous droits de reproduction réservés

PAYS :France
PAGE(S) :21
SURFACE :30 %
PERIODICITE :Quotidien
DIFFUSION :17098
16 janvier 2019 - Edition Rodez

« Bien entendre pour bien vieillir »

La section Aveyron ARDDS communique : Le nouveau Schéma Régional de Santé précise que la surdité entraine un risque important d'isolement et de dépendance à terme en particulier pour les seniors. Pour cette raison, la section Aveyron de l'ARDDS (Association de Réadaptation et de Défense des Devenus Sourds) a décidé de répondre à un appel d'offre régional inter régime comprenant la Carsat Midi Pyrénées, l'Agence Régionale de Santé et les Caisses de retraites complémentaires. Notre candidature a été retenue pour conduire une action intitulée : « Bien entendre pour bien vieillir ». A ce titre, les bénévoles de la section se tiennent à la disposition des seniors rencontrant des difficultés d'audition afin de leur faire part de leur expérience. Ils peuvent les contacter par mail en écrivant à : section. aveyron. ardds@gmail. com Envoyer un SMS au 06 76 47 73 62, ou adresser un courrier à : Section Aveyron ARDS 12. Maison des Associations Claude Dangles, 15 avenue Tarayre 12000 Rodez. Suite à la prise de rendez vous, ils pourront bénéficier d'un accompagnement individuel réalisé à partir d'un guide d'entretien. Ils auront également la possibilité de se rendre à la Maison des Associations l'après- midi du jeudi 14 Mars lors de la Journée nationale de l'audition où un accueil sera organisé. A noter qu'à 15 h se déroulera un moment d'échange sur le thème du : « Bien entendre pour bien vieillir ». ■

0scojtxbxj3DI2qsVIltDupvddsIdQwsWqHa1jmRvkJyxvJ0Ro4RVpb8KUuCuDWKKODg5

Tous droits de reproduction réservés

PAYS :France
PAGE(S) :77-85
SURFACE :777 %
PERIODICITE :Mensuel

DIFFUSION :(1100)
JOURNALISTE :Agnès Richard

► 1 décembre 2018 - N°158

Un risque qui doit se faire entendre

Les bruits au travail peuvent causer des pertes d'audition irrémédiables. Jugé, encore trop souvent, peu stratégique par les entreprises qui ne proposent pas toujours le protecteur adapté à leurs équipes, ce risque devrait bénéficier d'une sensibilisation grandissante, liée notamment à la directive de 2016 qui entre en application en 2019. Ainsi, ce risque évolue de la Catégorie II à Catégorie III, prenant en compte son aspect irréversible. Loin d'être saturé en termes de taux d'équipement et offrant des solutions variées en fonction des problématiques, le marché de la protection auditive a donc encore de beaux jours devant lui, d'autant que les solutions communicantes offrent aux porteurs des fonctionnalités qui leur permettent de travailler efficacement en toute sécurité, avec, à la clé, des gains de productivité.

Le bruit au travail est reconnu comme la troisième maladie professionnelle en France, avec un coût moyen d'indemnisation évalué à environ 100 000 euros, soit un total annuel pour les surdités reconnues comme étant d'origine professionnelle de 100 millions d'euros par an. Et ceci ne prend pas en compte les répercussions dans la vie quotidienne du travailleur dont l'ouïe est endommagée, avec son cortège d'irritations, d'hypertensions, d'insomnies, de manque de concentration, d'anxiété, d'acouphènes, de bourdonnements... Des troubles qui handicapent d'ailleurs l'opérateur bien avant le diagnostic de perte d'audition et qui, au-delà du bien-être de la personne, génèrent inévitablement une baisse de productivité, du stress, des changements de comportement et sont même susceptibles de créer des acci-

Tous droits de reproduction réservés

PAYS :France
PAGE(S) :77-85
SURFACE :777 %
PERIODICITE :Mensuel

DIFFUSION :(1100)
JOURNALISTE :Agnès Richard

► 1 décembre 2018 - N°158

MSA Coquilles Left/Right pour casque

Les coquilles individuelles Left/Right, un concept breveté par MSA, sont spécialement conçues pour l'oreille droite et l'oreille gauche et compensent la position asymétrique des oreilles sur la tête. Fins et souples, les coussinets permettent un ajustement optimal et améliorent également le confort de l'utilisateur. Par ailleurs, la largeur des coquilles laisse de la place à l'oreille afin de s'adapter à toutes les tailles et formes d'oreilles.
Le système de fixation de la coquille repose sur trois positions fermes (travail, pause, transport/stockage), sachant qu'en position pause, l'absence de contact avec les oreilles évite tout écho. Ces coquilles sont disponibles en trois niveaux d'atténuation différents : Low (25dB), Medium (28dB) et High (31dB). Chaque niveau est identifié par une couleur.

dents du travail. Le coût social des accidents du travail liés au bruit (masquage des signaux d'alerte, détournement d'attention) a été estimé à 1,1 milliard d'euros, selon une étude du ministère des Affaires Sociales datant de 1983, selon laquelle 10% des accidents du travail seraient provoqués par des nuisances sonores sur le lieu de travail. Certes, les chiffres datent mais les fléaux liés à un niveau sonore excessif au travail sont encore aujourd'hui pointés un peu partout. Selon l'agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, 40 millions d'ouvriers, sur le vieux continent, sont exposés à des bruits nocifs et 13 millions d'entre eux souffrent de troubles de l'audition.

La réglementation est claire. A partir de 80 décibels, le risque sur l'audition est réel. Les ateliers industriels et les chantiers de construction ne sont pas les seuls concernés. Les open-spaces, les centres commerciaux, les gares, les stations de métro, etc. peuvent également soumettre une personne à une exposition sonore excessive, à cause d'un niveau de bruit constant. Dès 60 ou 70 dB, une gène peut être ressentie, entrainant déjà stress et manque de concentration. Une enquête Ifop/INA, parue en 2016, révèle qu'environ 6 millions de Français en activité professionnelle perdraient plus de 30 minutes de temps de travail par jour à cause du bruit et des nuisances sonores. Ce qui représenterait une perte de productivité d'environ 23 milliards par an, un phénomène qui peut donc toucher tous les secteurs d'activité et tous les types de poste.

Un seuil de 80 db(A) pendant 8 heures

Depuis 1963, le code du Travail reconnaît le bruit comme cause de maladie professionnelle et les différentes directives européennes Bruit définissent les valeurs d'exposition à partir desquelles l'employeur a obligation de protéger ses travailleurs exposés, soit le seuil maximum de 80 dB(A) pendant 8 heures depuis 2006. Il doit donc leur proposer des solutions de protection adéquates qui peuvent être d'ordre organisationnel avec la réduction du temps d'exposition pour le travailleur concerné, passer par la réduction du bruit à la source lorsqu'elle est techniquement possible (encoffrement des machines bruyantes, panneaux acoustiques, caisse insonorisée...) et bien entendu par le port de protection individuelle.

Cette prise en compte suppose évidemment de mesurer le niveau sonore auquel sont exposés les salariés, sachant qu'il existe plusieurs types de bruits, qui se différencient en fonction de leur fréquence exprimée en Hertz (Hz) et de l'intensité du son exprimée en décibel (dB), et d'évaluer leur temps d'exposition. Données complexes dans l'industrie et dans la construction sachant que le travailleur peut être confronté à un bruit continu, mais aussi à des sons intermittents avec cycles ou à des sons à impulsion qui peuvent augmenter subitement de 20 dB(A). Des appareils de mesure sont évidemment disponibles sur le marché, des plus simples ou plus normalisés. Les niveaux sonores sont généralement exprimés en dB(A), ce qui traduit ce qui est perçu par l'oreille.

Si un risque de perte auditive existe à partir d'une exposition à 80 dB(A) pendant huit heures par jour, un salarié travaillant sur une machine générant 86 dB(A) mettra tout autant en danger son audition s'il reste exposé pendant plus de deux heures. Et une exposition d'une heure à 89 dB(A) est tout aussi nocive ! L'échelle de bruit étant logarithmique, à chaque fois que l'on ajoute 3 dB, on divise le temps par deux. Un son de 88 dB(A) est donc deux fois plus élevé qu'un son de 85 dB(A). Et si une ambiance sonore

Des seuils à ne pas dépasser

Les niveaux sonores inférieurs à 80 dB(A), avec une exposition prolongée, peuvent provoquer fatigue, stress, anxiété, troubles de l'attention du sommeil, cardiovasculaires, hypertension, fatigue auditive qui se manifeste par des bourdonnements ou des sifflements (acouphènes), perturber la communication, la concentration, détourner l'attention... et conduire à des accidents du travail.
Au-dessus de 80 dB(A), le bruit peut provoquer des sifflements d'oreille et une baisse temporaire de l'audition toutefois réversible en quelques jours ou semaines à condition de ne pas être de nouveau exposé durant cette période.
À partir de 140 dB(A), un bruit soudain peut entraîner une surdité brutale totale ou partielle, réversible ou non

Source : INRS (Institut national de recherche et de sécurité)

Tous droits de reproduction réservés

PAYS :France
PAGE(S) :77-85
SURFACE :777 %
PERIODICITE :Mensuel
DIFFUSION :(1100)
JOURNALISTE :Agnès Richard
1 décembre 2018 - N°158

de 92 dB(A) suppose un temps d'exposition de 30 min, avant dégradation de l'ouïe, cette durée est seulement de 15 min à 95 dB(A) et donc de 7,5 min à 98 dB(A)... Un tel niveau sonore n'est pas exceptionnel puisque le bruit émis par une perceuse ou une tondeuse se situe autour de 80-100 dB(A) alors que l'utilisation d'une scie circulaire, d'un marteau piqueur, d'une débroussailleuse ou encore d'équipements dans un atelier mécanique ou de chaudronnerie élève l'ambiance à 100-130 dB(A).

Des risques sous-estimés

En 2003, le rapport Sumer recense trois millions de salariés exposés à un bruit supérieur à 85 dB(A). Si les enjeux sont manifestes, la protection auditive fait pourtant partie des risques qui, actuellement, sont les moins bien pris en compte par les entreprises, y compris d'ailleurs par les salariés eux-mêmes. Peut-être parce qu'un perte auditive se répercutait jusqu'alors plutôt en une maladie professionnelle qu'en un accident du travail contrairement à des projections dans les yeux, des problèmes respiratoires ou encore une chute ? Par ailleurs, le risque auditif est insidieux. Les cellules ciliées de l'oreille interne se détruisant petit à petit, la perte d'ouïe est rarement immédiate mais commence à se manifester à travers des symptômes comme les fameux sifflements dans l'oreille. En revanche, si elle n'est pas mortelle, elle est irréversible. Les pertes d'audition ne se récupèrent jamais.

Preuve de cette sous-estimation des risques, la protection auditive fait figure de petit Poucet en termes de marché. L'étude de MSI Reports indique que les fabricants ont réalisé en France en 2014 sur le marché de la protection de la tête (masques respiratoires, casques, lunettes, protections auditives) un chiffre d'affaires global de 441 millions d'euros HT sur ce secteur dont 77 millions d'euros pour les protections auditives, loin derrière les protections respiratoires (266 millions d'euros), à quasi égalité avec les protections oculaires (79 millions d'euros).

JSP Casque anti-bruit personnalisable Sonis® Compact

Conçue par l'équipe R&D de JSP, en partenariat avec un centre de recherche leader en acoustique au Royaume-Uni, la gamme de protections auditives Sonis™ permet d'obtenir une atténuation sonore jusqu'à 37dB. Toute la gamme est fabriquée chez JSP, à Oxford au Royaume-Uni.
Le modèle Sonis® Compact se distingue par des coquilles très fines et légères et un SNR32.
Avec des bras réglables en acier et des coussinets fabriquées à partir de matériaux sur-mesure, le Sonis® Compact assure une bonne répartition de la pression pour un meilleur confort lors de port prolongé. Il est disponible en version standard grise, en haute-visibilité orange et en coquilles pour casque, de façon à répondre à tous les besoins.
Pour les entreprises qui sont soucieuses d'une forte identité visuelle, JSP offre la possibilité d'ajouter le logo client sur les coquilles, à partir de 40 pièces. Le fabricant propose également de choisir la couleur exacte pour la fabrication des coquilles, par exemple du même bleu que les vêtements de travail. Le cas échéant, il conseille de porter ses anti-bruits sur les casques de protection de la marque pour garantir le niveau d'atténuation.

Un risque de catégorie III

Quel que soit son périmètre, ce marché dans l'industrie progresse doucement, non stimulé en France par le nombre d'oreilles à protéger, le phénomène des délocalisations ayant réglé une bonne part de ce problème dans l'Hexagone, mais du fait d'une sensibilisation croissante à ce risque. L'enjeu n'est d'ailleurs pas tant l'équipement des travailleurs, généralement tous dotés de protecteurs dans l'industrie, mais la prise de conscience de la nécessité d'une protection adaptée et bien portée.

L'évolution dans la réglementation doit favoriser ce changement d'état d'esprit. En 2016, une nouvelle réglementation européenne place la protection auditive non plus en catégorie II (risques importants) mais en catégorie III, c'est-à-dire dans la même catégorie de risques que la protection respiratoire et la protection anti-chute (risques graves à effets irréversibles ou mortels). La nouvelle directive, qui devrait entrer en application en mars 2019, implique pour les fabricants des procédures de contrôles de qualité continu plus rigoureuses, concernant notamment le contrôle de la qualité des produits ou l'assurance qualité de l'ensemble du processus de fabrication. Un nouvel emballage CE figurera également sur le produit ou sur son emballage. De leur côté, les entreprises utilisatrices devront s'assurer que chaque protection auditive utilisée respecte les mesures de la nouvelle réglementation européenne, que la protection auditive a été sélectionnée correctement (arrêté du 11 décembre 2015) et qu'elle est portée convenablement. Ce qui doit aussi attirer leur attention sur la réalité du niveau d'atténuation annoncé par le protecteur, la prise en compte du port de plusieurs EPI, des lunettes ou un casque non adaptés pouvant diminuer le niveau de protection et, la base sans doute, la nécessité de faire une étude poste par poste.

Bien choisir, bien porter

Occasion donc pour les spécialistes du secteur de souligner que la protection contre les bruits nocifs doit être prise au sérieux et qu'il est nécessaire d'appliquer dès aujourd'hui les modalités de sélection précisées dans l'arrêté de décembre 2015 pour choisir le niveau d'atténuation d'une protection auditive. Par ailleurs, la formation des ouvriers quant à la sélection appropriée des équipements de protections individuelle fait déjà partie des

Tous droits de reproduction réservés

PAYS :France
PAGE(S) :77-85
SURFACE :777 %
PERIODICITE :Mensuel
DIFFUSION :(1100)
JOURNALISTE :Agnès Richard
1 décembre 2018 - N°158

exigences de la Directive 89/656/CEE relative à l'utilisation des EPI. En matière de protection auditive, un équipement mal porté ou enlevé à mauvais escient peut réduire à néant la protection. Conformément à la fameuse règle logarithmique, un retrait du protecteur pendant 2 minutes correspond à une perte de 23% de son efficacité journalière. La moindre négligence peut donc être dommageable. Dans un environnement à 100 dB(A), un protecteur auditif enlevé deux minutes, à plusieurs reprises, peut ainsi, en cumulé, se résumer au bout de la journée à une absence de protection.

Pas simple évidemment pour l'employeur qui non seulement doit fournir aux salariés des équipements adaptés et s'assurer que les protecteurs sont portés mais aussi vérifier l'efficacité des mesures de prévention. En développant son programme « Science of Safety » 3M s'est donné pour mission d'accompagner les entreprises en insistant sur trois points : la sélection du bon protecteur, la nécessité d'une formation au port et à la maintenance de l'EPI et l'importance de s'assurer de son bon ajustement. La marque a conçu le système de validation Dual-Ear E-A-Rfit™ permettant de mesurer les atténuations à l'intérieur de l'oreille du travailleur, de vérifier ainsi que la protection est adéquate et de lui prouver l'intérêt de porter correctement des protections. Ce système peut générer également des attestations.

Bien choisir le protecteur anti-bruit (arrêté de décembre 2015)

- **Dimensionné par rapport au niveau de bruit : atténuation suffisante, pas de surprotection**
- **Adapté à l'activité : ne pas dégrader la communication, garantir la communication, entendre les signaux de danger (alarme, chariots...), environnement (poussières, chaleur, produits chimiques, stockage...)**
- **Conforme aux exigences de l'utilisateur : confort, facilité de mise en place, compatibilité avec les autres EPI.**

Autre démarche, mais toujours dans l'objectif de signaler au porteur s'il est bien ou mal protégé, le Français Earsonics, qui figure d'ailleurs comme la première entreprise de ce secteur à pouvoir afficher sur ses produits le label Origine France Garantie, a lui mis au point l'Earpad Control dB1, un protecteur intra-auriculaire qui intègre un dosimètre. L'utilisateur est ainsi averti en temps réel si son exposition au bruit dépasse le seuil journalier autorisé, un outil appréciable lorsque la cartographie exacte du bruit n'est pas exactement connue.

Attention à la surprotection

En fonction de sa conception, des matériaux utilisés et de sa capacité à « fermer » l'oreille ou le conduit auditif de manière étanche, chaque type de protection dispose d'une valeur d'atténuation, appelée SNR (single number rating), qui repose sur la moyenne pondérée de l'affaiblissement sur toutes les fréquences mesurées utilisé en Europe. Selon les modèles proposés, les niveaux d'affaiblissement certifiés CE vont généralement de 21 à 36 ou 37 dB(A) de SNR. Autrement dit, une protection auditive ayant une valeur SNR de 33 dB abaissera ainsi un niveau sonore de 100 dB(A) à 67 dB(A), ce qui correspond à un seuil satisfaisant. Pour faciliter le repérage, certaines protections auditives sont dotées d'un bandeau de couleur, identifiant leur valeur SNR et les niveaux de bruits auxquelles elles sont adaptées.

Les valeurs d'atténuation dépassent rarement les 37 dB(A). Toute surenchère s'avérerait même dangereuse. D'une part, les niveaux sonores que les protecteurs seraient alors susceptibles de diminuer sont tellement élevés que le seul équipement auriculaire ne serait pas suffisant. D'autre part, dès 39 dB(A), le porteur d'un EPI auditif est confronté à une sorte de seuil qui implique que le bruit ne passe alors plus par l'oreille mais à travers le corps. Sur-

Earsonics — Earpad Control dB1

L' Earpad Control dB1 est la première protection auditive avec dosimètre intégré dédiée aux secteurs d'activités confrontés quotidiennement à des expositions sonores supérieures à 85 dB(A) de moyenne. Se composant de deux oreillettes, d'un boîtier équipé d'un dosimètre intra-auriculaire et d'une alarme, il analyse l'intensité sonore directement dans les oreilles de l'utilisateur, protection intra-auriculaire mise, et l'avertit en temps réel si son exposition au bruit dépasse le seuil journalier autorisé. Il est donc en mesure de répondre à toutes les normes de sécurité auditive pour le travail en extérieur, car il permet d'adapter, en fonction du bruit ambiant, la juste protection, notamment dans des lieux ou il ne peut pas y avoir de cartographies de bruits. Il bénéficie du Correcteur Loudness Intégré (brevet Earsonics) qui permet à l'utilisateur de ne pas être isolé et d'interagir avec l'extérieur, grâce à une correction, en fréquence, d'un signal audio, afin d'obtenir un son subjectivement plus puissant et équilibré lors d'une écoute à bas volume.

Pour un meilleur confort, il est proposé avec un large choix d'embouts, et pour les cas les plus complexes, un embout moulé est réalisable.

Une version « Casque » a été conçue et développée pour répondre au besoin des salariés équipés. Un compartiment étanche permet au boîtier de ne pas être exposé aux poussières et à l'eau. D'un rangement simple, cette version permet d'associer plusieurs EPI, casque et protecteurs auditifs.

Tous droits de reproduction réservés

PAYS :France
PAGE(S) :77-85
SURFACE :777 %
PERIODICITE :Mensuel
DIFFUSION :(1100)
JOURNALISTE :Agnès Richard
1 décembre 2018 - N°158

tout, l'ensemble des fabricants et organismes de prévention soulignent le risque de surprotection. Le niveau résiduel sous le protecteur ne doit pas être trop faible. Selon la norme EN 458, il ne doit jamais être inférieur à 70 dB (A). Il s'agit de ne pas isoler totalement le salarié de son environnement sonore en lui permettant de communiquer avec les autres salariés et de percevoir des signaux avertisseurs de danger, comme une alarme ou un appareil de manutention.

uvex

Bouchons Hi-com

Les bouchons Hi-com uvex présentent un niveau d'atténuation de 24 dB pour éviter les risques de surprotection dans les environnements proches de la norme (80 dB). Permettant de réduire le bruit à l'intérieur du conduit auditif, ils n'empêchent pas une excellente reconnaissance vocale, ce qui préserve toute communication, assure une vigilance permanente et une meilleure productivité. Conçus en mousse PU et dotés d'un design spécifique, ils exercent une très faible pression à l'intérieur du conduit auditif, ce qui favorise leur acceptation et assure un confort de port même sur une longue durée. Ils s'insèrent facilement, leur embout élargi facilitant la manipulation.

Passifs ou actifs

Les équipements de protection auditive individuelle se classent de deux façons. La première différencie les systèmes intra-auriculaires (insérés dans le conduit auditif comme les bouchons) et extra-auriculaires (au-dessus de l'oreille, comme les coquilles ou casques anti-bruit). La seconde repose sur une distinction entre systèmes dits passifs ou actifs, que la protection soit intra ou extra-auriculaire. Aujourd'hui, la majorité des protections utilisées par les entreprises ont un fonctionnement passif. Elles bloquent le son avant sa pénétration dans le conduit auditif. D'autres protections sont définies comme actives. Equipées d'électronique, elles apportent des fonctionnalités supplémentaires comme le filtrage de certains bruits et la possibilité d'échanges avec l'extérieur. Selon MSI Reports, les solutions passives représentent un chiffre d'affaires d'environ 73 M€, contre environ 4 M€ aux équipements actifs.

Bruit et travail

Aujourd'hui plus de trois millions de salariés sont exposés à un bruit supérieur à 85 dB(A). Une exposition qui s'est amplifiée : en 2003, 18% des salariés supportaient des bruits d'une intensité supérieure à ce seuil, contre 13% en 1994.
Les expositions de longue durée (plus de 20 h par semaine) sont stables. Elles concernent 6% des salariés. Les ouvriers et plus particulièrement les ouvriers qualifiés avec une augmentation de 2% sont les plus concernés. Certains secteurs d'activité exposent au bruit plus de la moitié de leurs salariés : l'industrie du bois et du papier, la métallurgie et la transformation des métaux, la construction et l'industrie des produits minéraux.
Sur le plan du rapport bruit/ communication, selon une enquête du Ministère du Travail menée en 1998, sur 13,5 millions de salariés, 21,3% déclarent ne pas pouvoir entendre une personne qui leur parle ou ne pouvoir l'entendre que si elle élève la voix. Si plus d'un salarié sur cinq se déclare ainsi gêné pour communiquer avec un collègue, situé à proximité, cela permet de penser qu'un sur cinq serait exposé à des bruits trop intenses.
Le bulletin épidémiologique des armées déclare chaque année environ 900 cas de traumatismes sonores aigus. En ce qui concerne les jeunes, une étude menée en 1997 estimait que 18% de la classe d'âge 18-24 ans étaient exposés à un travail bruyant (bruits excessifs, supérieurs à 85 dB(A), pendant plus de six mois). Conséquence : à âge égal, 6 dB de pertes supplémentaires à 4 kHz par rapport à ceux non exposés à un travail bruyant. Même si le nombre de surdités professionnelles reconnues annuellement a décru depuis 1990, ce chiffre est indéniablement sous-estimé.

Source : Enquête Sumer 2003

Bouchon jetable

Inscrit principalement dans les solutions passives (même s'il existe de façon récente des bouchons actifs), le bouchon auriculaire domine largement les volumes de vente globaux de la protection auditive, avec trois leaders, 3M, Honeywell et Uvex. Historiquement, il est aussi le premier. D'ailleurs, Homère dans l'Odyssée mentionne que l'équipage d'Ulysse s'est servi de bouchons d'oreilles en cire pour éviter d'être distrait par le chant des Sirènes...

Aujourd'hui, les matières ont évidemment évolué. Le bouchon auriculaire se décline en différentes catégories, à commencer par les modèles jetables. En mousse polyuréthane généralement, ce type de bouchon se malaxe dans la main pour se transformer en un cylindre très fin qui s'insère dans le conduit auditif, avec des mains propres bien entendu. Après insertion, il se dilate pour fermer le conduit de manière étanche. A usage unique, ce bouchon doit être changé dès que l'utilisateur le retire de son oreille. Ce qui suppose, lors d'une journée de travail, d'un minimum de deux paires par jour. Le bouchon jetable représente donc des volumes considérables pour une valeur unitaire souvent faible mais qui, à la fin de la semaine, peut représenter un certain coût. Ce type de bouchons est notamment préconisé pour les visiteurs.

Ou réutilisable

Il existe aussi des bouchons réutilisables, un peu plus durs, en silicone TPE ou en PVC. Proposés en

Tous droits de reproduction réservés

PAYS :France
PAGE(S) :77-85
SURFACE :777 %
PERIODICITE :Mensuel
DIFFUSION :(1100)
JOURNALISTE :Agnès Richard
1 décembre 2018 - N°158

plusieurs tailles pour mieux s'adapter à la morphologie du conduit auditif, avec des sortes de collerettes successives qui assurent l'obturation, ces derniers se lavent sous l'eau après chaque utilisation, les marques préconisant de les conserver deux à quatre semaines ou une cinquantaine de fois. Ils se rangent, après lavage, dans une petite boite.

Une autre catégorie d'équipements concerne les bouchons à tige. La mousse est ainsi guidée dans le canal auditif à l'aide d'une tige, ce qui évite que les mains soient en contact avec la partie qui touche le conduit, tout en offrant le confort d'une matière malléable. Également réutilisable, ce type de protection peut être utilisé pendant une semaine. Il serait en hausse, alors que la version réutilisable classique est en déclin et que le jetable standard est stable. Les bouchons jetables ou réutilisables bénéficient toutefois d'innovations, liées au confort, un travail sur la matière permettant de les introduire plus facilement et d'estomper certains bruits désagréables à l'oreille (comme les bruits internes du corps). Uvex, par exemple, avec son modèle Hi-com, a travaillé également sur sa forme pour que la pression sur le conduit auditif soit la plus faible possible, au profit d'un confort du port, notamment sur une longue durée, ainsi que sur la facilité de manipulation. Certains fabricants cherchent également à travers le design de leurs produits, à préserver les basses fréquences, ce qui permet d'entendre un son voisin. De son côté, avec l'Earpad Universel, Earsonics a conçu un bouchon doté d'une technologie d'atténuation qui vient compenser les zones de fréquences les moins amplifiées par l'action naturelle de l'oreille. Ainsi, il atténue plus fortement dans la fréquence de résonance de l'oreille, car elle est plus sensible, et moins fortement sur le reste du spectre pour compenser ce que l'oreille a naturellement envie d'entendre lorsque le son est atténué. L'idée est de baisser le niveau sonore, tout en favorisant une perception naturelle de l'environnement et même un bien-être chez l'utilisateur. Rappelons aussi que certains opérateurs ont l'habitude de travailler au son de la machine, d'où l'importance de ne pas être coupé de tout bruit et que le son accessible soit fidèle.

Les bouchons sur-mesure, réalisés par des spécialistes, sont réalisés à partir d'une empreinte d'oreille du futur utilisateur, ce qui exige une organisation spécifique qui échappe souvent aux distributeurs. Fabriqués en silicone ou en résine acrylate, ces protecteurs sont équipés de filtres acoustiques passifs qui permettent d'offrir un niveau d'affaiblissement adapté à l'utilisateur et à son exposition sonore. Ils laissent donc passer certaines fréquences, notamment celles de la parole. Ces bouchons moulés doivent évidemment êtres nettoyés après utilisation. L'investissement est plus important que pour les autres types de bouchons, mais les porteurs apprécient notamment leur confort. Néanmoins, certains experts estiment qu'il est difficile de connaître le niveau réel d'atténuation sonore effectivement provoqué dans l'oreille et que le recours à une matière qui n'est pas inerte ne protège pas forcément l'utilisateur dans la durée. La matière peut se contracter ou se dilater à la chaleur ou au froid. De même, le canal auditif de la personne évolue en fonction du moment de la journée et des températures extérieures, pouvant provoquer une douleur ou ne plus assurer une bonne étanchéité au bruit. Ce que réfutent les spécialistes qui indiquent que ces modifications sont de l'ordre du micron...

Les bouchons à façonner ou préformés peuvent également être reliés par un arceau généralement en matière plastique à placer sous le menton ou derrière la tête, dont l'objectif est de presser les bouchons dans l'oreille. Leur utilisation est en général réservée aux usages intermittents et de courtes durées. Là encore, des innovations sont apparues avec des modèles d'arceau souple, contenant un absorbeur de sons, ce qui atténue les effets désagréables de résonance quand le porteur se cogne.

A noter que les bouchons se dotent également de couleurs vives, rouges, vert fluo, pour être bien visibles de loin. Pas tant pour assurer la haute-visibilité du porteur mais pour donner les moyens, au chef d'équipe de bien vérifier que le protecteur est porté. Certains bouchons et leur cordon affichent des coloris bleus, pour ceux qui travaillent dans l'agro-alimentaire.

Savoir pousser le bouchon

Aussi simple en apparence soit le bouchon, sa mise en place peut présenter des difficultés, au risque que

PIP/Hellberg — Secure™ Passif Headband

Dépourvu de partie métallique, le casque passif Secure™ Passif Headband permet de passer les portiques de sécurité en toute tranquillité. Léger mais robuste, son port est confortable grâce notamment à la forme amincie de l'étrier des coques, qui offre une stabilité accrue tout en réduisant les risques d'accrochage, des contours de mousse qui préservent un espace large pour l'oreille, des coussinets doux avec remplacement facile en un « clic » et un coussin de serre-tête confortable avec un système de remplacement « snap in » là encore facile et rapide. Télescopique, le seul point de réglage de taille augmente le confort, la stabilité et la tenue dans le temps. Sa finition brillante contribue à lui donner un design moderne.
La gamme se décline en trois niveaux d'atténuation, 26, 30 et 33 dB, identifiables par des entretoises de couleur. Les pièces d'usure sont disponible en option.

Tous droits de reproduction réservés

PAYS :France
PAGE(S) :77-85
SURFACE :777 %
PERIODICITE :Mensuel
DIFFUSION :(1100)
JOURNALISTE :Agnès Richard
1 décembre 2018 - N°158

la protection soit inefficace. La mise à disposition de bouchons doit donc être systématiquement accompagnée d'une formation à leur mise en œuvre. Les organismes liés à la santé au travail (INRS, Carsat, Cram...) diffusent d'ailleurs un poster, également téléchargeable sur les sites web des fabricants, décrivant le bon geste. Autrement dit, la seule façon d'insérer correctement un bouchon consiste pour le porteur à passer le bras derrière sa tête pour obturer l'oreille opposée.

Par ailleurs, certaines personnes ont un conduit auditif très coudé ou étroit, qui rend difficile voire impossible le passage du premier coude et donc la mise en place d'un protecteur de type bouchon.

Dans ce cas, l'utilisation de coquilles ou casque anti-bruit apparaît plus appropriée. Un casque anti-bruit se compose effectivement de deux coquilles qui recouvrent totalement l'oreille, reliées entre elles par un arceau central ajustable en métal ou en plastique qui passe sur le dessus de la tête pour assurer le maintien. Ces coquilles peuvent également être montées sur un casque de protection de la tête. Néanmoins, les casques anti-bruit ne sont pas pour tous la panacée. Ils ne sont pas toujours confortables lors de fortes températures et certains travailleurs ne supportent pas la pression exercée sur la tête lors d'un port de longue durée. Certaines marques préconisent également les coquilles pour des utilisations temporaires, en raison de leur facilité de mise en œuvre, et pour des applications liées au bâtiment, le port de bouchons s'accommodant mal de mains équipées de gants et d'un environnement de poussières et autres salissures. Ajoutons que le casque est aussi apprécié par les responsables qui peuvent, là encore, vérifier d'un seul coup d'œil que leurs équipiers portent bien un EPI auditif, même si là encore ce n'est pas un gage de protection performante, notamment dans le cadre d'associations avec d'autres EPI. Des branches de lunettes trop épaisses ou des coquilles mal ajustées sur un protecteur de la tête peuvent générer des fuites de l'ordre d'une dizaine de dB(A). L'enjeu devient important à l'heure où les entreprises tendent de plus en plus à ce que les protections portées sur les casques soient non seulement compatibles, mais certifiées ensemble. Ainsi, pour garantir le fait que les coquilles respectent bien, dans les conditions réelles, la valeur d'atténuation annoncée, y compris lors du port d'un casque, certains fabricants comme JSP préconisent l'association de leurs casques de protection de la tête avec leurs casques anti-bruit. Toutefois, des adaptateurs existent sur le marché pour faciliter cette adéquation, lorsque l'entreprise utilisatrice ne veut pas changer son parc de casques de protection de la tête, sans bien entendu, offrir la garantie de l'atténuation. Pour y remédier, 3M suggère de son côté une liste de modèles de casques avec lesquelles ont été testées ses solutions de protections auditives. En revanche, la marque, qui propose également des lunettes de protection, associe également la performance de ses anti-bruits à un modèle de protection oculaire précis.

Des coquilles confortables

Si le marché de la protection passive est annoncé plutôt stable, les coquilles seraient, elles, en hausse de 3% pour un marché de l'ordre de 15 millions d'euros (selon MSI). Dépourvues d'électronique, les coquilles passives peuvent toutefois, sur certains modèles et à travers leur conception, filtrer certains bruits, permettant, comme certains bouchons, l'atténuation de basses fréquences.

Les fabricants continuent d'ailleurs à investir dans les casques passifs, cette protection étant souvent largement adaptée à la mission du travailleur, par exemple pour celui qui travaille sur un poste fixe sur une chaîne.

Les principaux efforts portent sur le confort (ce dont bénéficient aussi les casques actifs), avec des équipements qui jouent la carte de la légè-

3M™ Peltor™ — Protections intra-auriculaires intelligentes EEP-100

Intra-auriculaires, les protections auditives 3M™ Peltor™ EEP-100 sont équipées de la technologie à modulation sonore qui permet à l'utilisateur d'entendre autour de lui les sons inférieurs à 82 dB, de communiquer avec les personnes à portée de voix, tout en étant alerté par un bruit de machine anormal ou des signaux d'alarme. Elles sont également conformes à la norme IP 54, ce qui leur permet d'être utilisables en extérieur quelle que soit la météo, du fait de leur résistance à la pluie.

Petits et légers, ces protecteurs peuvent être portés sous un protecteur de tête ou un appareil respiratoire. Pour une meilleure adaptation à l'environnement, trois niveaux de modulation sont possible. Le niveau -6 dB restitue l'environnement à l'entour pour plus de confort et ne pas avoir un bruit de fond en permanence. Le niveau 0 dB restitue le niveau sonore à l'identique. Le niveau +6 dB est adapté aux environnements plus silencieux car il amplifie les sons que le porteur souhaite entendre. Le design du microphone permet de minimiser les nuisances liées au vent. D'une utilisation intuitive, ces bouchons se règlent simplement grâce à leur bouton on/off, qui permet aussi de choisir entre les trois volumes d'écoute. Ils se rechargent automatiquement dès qu'ils sont rangés dans leur boîtier connecté à un câble USB, fourni, et garantissent une protection constante, quel que soit le niveau de batterie. Différentes tailles d'embouts sont fournies pour s'adapter à tous les conduits auditifs.

Tous droits de reproduction réservés

PAYS :France
PAGE(S) :77-85
SURFACE :777 %
PERIODICITE :Mensuel
DIFFUSION :(1100)
JOURNALISTE :Agnès Richard
1 décembre 2018 - N°158

reté, à travers la diminution du poids et du volume des coquilles, tout en gardant les mêmes niveaux de performance (l'atténuation étant notamment due à la mousse à l'intérieur des coquilles). Ils travaillent également sur la pression exercée sur la tête avec des solutions qui visent à mieux répartir la charge, grâce à la présence de mousse sur l'arceau, et des réglages multi-positions pour assurer un positionnement parfait. La forme ergonomique des coquilles, allant jusqu'à l'asymétrie chez MSA Safety, a également pour vocation de mieux épouser le contour de la tête. Le choix des matières joue également tout son rôle pour assurer le confort (mousse et enveloppe de la mousse) et résister à la transpiration. Certains proposent même des coussinets en gel. Des kits de rechange (collerettes, coussinets des coquilles) sont proposés en consommables, ré-ajustables parfois aisément sur la coquille grâce à des clips, le porteur pouvant percevoir facilement que son équipement a retrouvé sa fonction protectrice. Preuve, sans doute, que ces produits entrent de plus en plus dans les entreprises, apparaissent également des casques anti-bruit pouvant être mis aux couleurs de l'entreprise, dotés de couleurs haute-visibilité et même a-magnétiques, chez PIP/Hellberg, ce qui permet au porteur de garder son protecteur en toute circonstance.

L'actif pour bien entendre

Dès que le salarié a tendance à soulever sa coquille ou retirer son bouchon pour communiquer avec son entourage, même une paire de secondes, ou parce qu'il sent son téléphone vibrer, les spécialistes estiment que les limites de la communication passive sont atteintes. Le porteur s'expose alors, plus ou moins brièvement, à un niveau sonore élevé qui, comme on l'a vu, peut anéantir les effets de la protection.

La solution peut résider dans le fait de sortir de la zone bruyante. C'est sans doute mieux pour l'oreille de la personne concernée mais incontestablement moins bien en termes de productivité puisqu'il s'agit de quitter son poste de travail, de se rééquiper, de revenir... En admettant que le travailleur n'a pas déjà retiré sa protection en traversant l'usine. Pire, des environnements de travail peuvent se révéler dangereux, si le travailleur n'a pas la possibilité d'entendre une alarme ou un engin derrière lui. De plus, l'opérateur peut être entravé dans sa mission s'il doit partager des informations avec des co-équipiers.

En France, les solutions actives de protection se développent à partir du moment où l'entreprise utilisatrice en comprend bien les atouts. Les coûts d'achat sont il est vrai quatre à vingt fois plus élevés qu'un modèle passif.

La voie sur d'autres fonctionnalités

En fait, les systèmes de protection auditive actifs permettent à la fois de protéger l'audition et d'apporter d'autres fonctionnalités, essentielles au besoin du travailleur, en laissant passer quelques fréquences qui permettent de ne pas être complètement isolé et de communiquer avec son voisin.

Premier niveau, certains casques proposent une modulation sonore pour les salariés qui n'ont besoin que d'une écoute simple de leur environnement, solutions moins coûteuses que les équipements communicants complets et qui peuvent inciter les entreprises à passer d'un équipement passif à un début de solution active. Chaque coquille est équipée d'un micro qui capte les bruits de l'environnement et vient les restituer à l'intérieur, avec l'assurance qu'en aucun cas les 80 dB(A) ne seront dépassés. Si un utilisateur parle au porteur, l'utilisateur l'entend et peut échanger, de même qu'il reste sensible aux alarmes. L'écoute semble quasiment naturelle.

Cette première démarche communicante peut ensuite se combiner avec d'autres fonctionnalités, comme la possibilité d'être relié aux autres porteurs sur un réseau de communication interne avec différents canaux de communications programmés (talkie-walkie), écouter une radio FM intégrée et bien entendu disposer du Bluetooth pour prendre un appel téléphonique ou bénéficier d'une fonction MP3 pour

Un enjeu croissant

Selon une enquête menée en octobre 2018 par l'association JNA et l'Ifop, près de six actifs en activité professionnelle sur dix se disent personnellement gênés par le bruit et les nuisances sonores sur leur lieu de travail (59%), dont 19% « souvent ».
Cette perception augmente (+7 points vs. 2017), ce qui confirme l'importance croissante de cet enjeu. Contrairement aux idées reçues, une nette majorité des salariés des secteurs des services (54%) et de l'administration (60%) sont eux aussi gênés par le bruit à leur poste de travail.
Le ressenti est plus largement partagé chez :
les 18-24 ans (65%), que les pratiques et comportements exposent plus aux problèmes auditifs, notamment la puissance d'écoute de la musique sur oreillettes ou casque, fréquemment utilisés sur le lieu de travail ;
les ouvriers (69%), dont les conditions de travail exposent plus aux nuisances sonores ; les habitants de l'agglomération parisienne (68%).
C'est avant tout la qualité du travail fourni qui est impactée pour près des 72% des interviewés gênés par le bruit et les nuisances sonores.
Par ailleurs, une majorité des personnes gênées souligne aussi les impacts négatifs sur sa santé au travail en général : le comportement (fatigue, nervosité, agressivité, lassitude), pour 83% d'entre eux, et l'équilibre général de la santé (somnolences, maux de tête, anxiété...), pour 69% d'entre eux.
Le problème spécifique que constitue l'apparition de troubles auditifs (bourdonnements d'oreilles, hypersensibilité au bruit, surdité) touche 57% des actifs occupés qui se disent gênés par le bruit et les nuisances sonores sur le lieu de travail.

Tous droits de reproduction réservés

PAYS :France
PAGE(S) :77-85
SURFACE :777 %
PERIODICITE :Mensuel
DIFFUSION :(1100)
JOURNALISTE :Agnès Richard
1 décembre 2018 - N°158

Un gain de productivité

Une étude communiquée par 3M, menée par des chercheurs du programme de Génie civil de l'Université de Lund en Suède, dans le contexte d'un projet de construction, révèle que lorsque des solutions de protection auditive communicante sont utilisées, le temps d'immobilisation critique de l'équipe de travail test diminue de près de 50%, pour une moyenne de 17 minutes par journée travaillée de huit heures. L'économie atteint environ 37 heures dans le cadre d'un projet d'infrastructure courant de 26 semaines. Dans l'ensemble, l'équipe de travail a constaté que l'utilisation des radiocommunications avait contribué à l'amélioration du rendement de son travail, tout en la faisant bénéficier d'une meilleure perspective globale du déroulement des opérations sur le chantier.

écouter de la musique en streaming. Ce qui peut être appréciable pour des travailleurs isolés et même dans les usines, lorsque la présence d'écouteurs risque d'affaiblir la protection lorsqu'ils dépassent des casques. La qualité de l'électronique participe incontestablement à ce confort. Quand un son arrive, il ne doit évidemment pas être coupé.

Pour les spécialistes, soutenus par l'INRS, les solutions électroniques sont jugées ainsi comme les seules à offrir une réelle protection en cas de besoin de communication. Leur atout est notamment de permettre au travailleur de garder en permanence sa protection. Des batteries longue durée favorisent également un port en toute sécurité.

Assurant une tâche pleinement maîtrisée, préservant le contact le cas échéant entre équipiers même sur des distances de plusieurs mètres, les mains restant libres et sans temps d'arrêt pour aller donner des directives, les protections auditives communicantes se présentent aussi comme un facteur de productivité. Une étude menée en Suède, est communiquée par 3M, portant sur l'impact des solutions de protection auditive communicante sur la productivité, dans le contexte d'un projet de construction *(cf. encadré)*, montre que ces solutions ont permis de réduire de moitié les temps d'arrêt, soit un gain d'une semaine sur un chantier de 26 semaines. Une incidence qui n'est pas neutre lorsque les entreprises travaillent avec de faibles marges.

Au-delà des coquilles, 3M a lancé, il y a un an et demi, le premier bouchon électronique, dont la seconde génération a été proposée sur le salon Expoprotection. Ce bouchon est alors doté d'un module électronique, qui permet à l'utilisateur d'entendre les sons inférieurs à 82 db, de communiquer avec les personnes de son environnement et de capter des signaux d'alarme. Moins encombrants qu'un casque anti-bruit, ces bouchons se combinent notamment parfaitement avec des équipements comme de la ventilation assistée qui ne permet pas l'emploi de coquilles.

Un marché à investir

Dans cet univers de la protection auditive, la Suède se présente comme la patrie de l'anti-bruit, notamment dans le casque communicant. Une concentration liée au fait que des salariés de Peltor, l'acteur de référence aujourd'hui dans le giron de 3M, ont quitté leur entreprise d'origine pour créer Sordine, acquise depuis par MSA Safety, ou encore Hellberg, distribué par PIP Europe. De même, l'usine de fabrication de bouchons à oreilles d'Uvex, se situe du côté de Malmoe, suite à un rachat effectué par l'entreprise allemande.

Ces acquisitions permettent aux marques du secteur de tirer leur épingle du jeu dans un petit marché, considéré encore comme non stratégique face aux mastodontes que représentent les chaussures, les vêtements ou encore les gants. La plupart des acteurs majeurs de cet univers sont des spécialistes de la protection globale du travailleur, à l'instar de 3M, Honeywell et Uvex, ou plus précisément de la protection de la tête comme MSA qui positionne la protection auditive comme un complément de cet environnement. Positionné uniquement sur les casques anti-bruit, passifs et actifs, le Suédois Hellberg s'appuie lui en France sur l'offre de PIP Europe, en mesure de déployer d'autres solutions de protection comme les gants ou les lunettes. Ce qui permet aussi à plusieurs de ces intervenants de proposer des équipements de protection auditives adaptés à d'autres EPI, avec un niveau d'atténuation clairement établi lorsque les deux équipements, issus de la même marque, se combinent.

Le développement de la protection auditive passe notamment par des investissements pédagogiques importants pour bien expliquer les bénéfices des solutions nouvelles aux entreprises.

Avec un bénéfice plus facilement perceptible que les équipements passifs, les solutions communicantes permettent aussi aux distributeurs de se positionner comme des spécialistes de la protection, de surcroît sur des produits à plus forte valeur ajoutée. Certaines marques travaillent sur des présentoirs avec des casques en démonstration, fournissant à l'utilisateur l'occasion de tester le port de la protection et de lever les différents freins. L'idée est aussi de valoriser la protection auditive dans d'autres rayons, notamment l'outillage. Pourquoi ne pas sensibiliser à cette protection, par exemple, lors de l'achat d'une disqueuse ?

Agnès Richard

Tous droits de reproduction réservés

Entretien Textile

PAYS :France
PAGE(S) :16
SURFACE :9 %
PERIODICITE :Bimestriel

DIFFUSION :(4000)

▶ 1 janvier 2019 - N°282

59 %

Le bruit au travail et la gêne qu'il provoque sont une réalité. C'est ce que montre une récente étude, réalisée par l'Ifop pour l'association Journée nationale de l'audition (JNA), dans laquelle 59 % des actifs en activité professionnelle seraient personnellement gênés par le bruit et les nuisances sonores sur leur lieu de travail, dont 19 % «souvent». Par ailleurs, et contrairement aux idées reçues, une nette majorité des salariés des secteurs des services (54 %) et de l'administration (60 %) sont eux aussi gênés par le bruit à leur poste de travail.

Tous droits de reproduction réservés

Protection individuelle et collective

▸ 1 janvier 2019 - N°114

PAYS : France
PAGE(S) :23
SURFACE :38 %
PERIODICITE : Bimestriel

CONDITIONS DE TRAVAIL

Près de 60 % des actifs gênés par le bruit

Le bruit au travail et la gêne qu'il provoque sont une réalité.

C'est ce que montre une récente étude, réalisée par l'Ifop pour l'association Journée nationale de l'audition (JNA). 59 % des actifs en activité professionnelle seraient personnellement gênés par le bruit et les nuisances sonores sur leur lieu de travail, dont 19 % « souvent ». Par ailleurs, et contrairement aux idées reçues, une nette majorité des salariés des secteurs des services (54 %) et de l'administration (60 %) sont eux aussi gênés par le bruit à leur poste de travail.

> Selon cette étude JNA/Ifop, le ressenti est plus largement partagé chez :

> les 18-24 ans (65 %), que les pratiques et comportements exposent plus aux problèmes auditifs, notamment la puissance d'écoute de la musique sur oreillettes ou casque, fréquemment utilisés sur le lieu de travail. Or les jeunes sont aussi moins sensibilisés, ce qui renforce l'impact de cet enjeu pour eux ;

> les ouvriers (69%), dont les conditions de travail exposent plus aux nuisances sonores ;

> les habitants de l'agglomération parisienne (68 %), où la densité de la population est plus élevée, ce qui réduit les espaces personnels, tant dans la vie privée qu'au travail. ■

> Consultez les résultats de l'étude JNA/Ifop à cette adresse : https://sante-auditive-autravail.org/pdf/SSAT_resultats-enquete-2018_JNA-Ifop.pdf

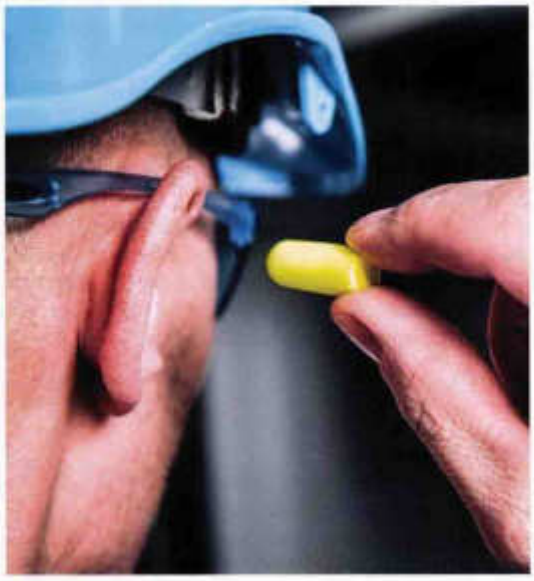

Getty Images

Tous droits de reproduction réservés

Journéenationaledel’audition

TwitterLinkedInFacebook La **Journéenationaledel’audition** se déroulera le 14 mars 2019.En savoir plus en cliquant

Tous droits de reproduction réservés

BELFORTMAG

PAYS : France
PAGE(S) :19
SURFACE :36 %
PERIODICITE : Mensuel

► **1 janvier 2019 - N°285**

TESTEZ VOS CAPACITÉS AUDITIVES À L'OCCASION DE LA 22E JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION !

Rendez-vous le 14 mars prochain à la maison de quartier Oïkos Jacques Brel pour une journée consacrée à l'audition. L'occasion de passer un test auditif gratuit, sur inscription préalable.

Dans le cadre de la 22e Journée nationale de l'audition qui aura lieu le 14 mars 2019, le CCAS de la Ville s'associe à la maison de quartier Oïkos Jacques Brel pour organiser une journée de sensibilisation aux risques auditifs.

Le programme débutera par une conférence prévue le matin à 9 h 30. Animée par un professionnel de la santé, celle-ci permettra au public d'en apprendre davantage sur le fonctionnement des oreilles, l'évolution de l'audition au fil des âges, la perte auditive, les solutions possibles et leur prise en charge.

L'après-midi, les personnes préalablement inscrites auprès du CCAS pourront bénéficier d'un test auditif gratuit prévu dans le cadre d'un parcours baptisé « *Rester à l'écoute de ses oreilles* » et ponctué de temps collectifs. Des stands d'information seront également présents.

INFOS+

Inscriptions au test auditif gratuit du 15 février au 11 mars au CCAS de Belfort, 1 faubourg des Ancêtres. Tél. 03 84 54 56 56

Tous droits de reproduction réservés

La « Nomophobie » est le mot de l'année, en souffrez-vous ?

04/01/2019

Parmi les mots ayant le mieux reflété les tendances et événement de l'année 2018, « nomophobie » obtient la première place selon le Cambridge Dictionary. Un mot récemment invité pour qualifier ce phénomène de dépendance au smartphone et de peur de manquer une information.

De New York à Londres en passant par Tokyo, les fans du dictionnaire en ligne Cambridge ont voté pour le mot qui, à leur avis, résume le mieux l'année 2018. Les rédacteurs de ce dernier ont choisi une liste restreinte de quatre mots parmi les nouveaux ajouts de l'année, en privilégiant ceux qui ont été jugés parmi les plus populaires et pertinents, puis ont demandé aux lecteurs de voter. Le verdict est tombé et le mot de l'année 2018 s'avère être « nomophobie » (nomophobia en anglais). Soit la « peur ou inquiétude à l'idée de se passer de son téléphone portable ou de ne pas pouvoir l'utiliser », selon la propre définition de ce dictionnaire. Tel quel il pourrait se traduire ainsi : « pas de phobie du téléphone portable ».

Il s'agit en fait d'un mot deux en un à savoir « no mo » (sans portable) et « phobia » (phobie) : «no mobile phobia». « Votre choix, la nomophobie , nous dit que les gens du monde entier souffrent probablement de ce type d'anxiété au point de reconnaître que vous aviez besoin d'un nom ! », souligne le Cambridge Dictionary sur son site Internet. Ce dernier tient à préciser qu'il ne le considère pas comme un mot scientifique car « une vraie phobie (extrême peur de quelque chose) est différente de l'anxiété (extrême inquiétude). » Il souligne par ailleurs que ce mot existerait en réalité depuis plus longtemps qu'on ne le pense : sa première utilisation connue serait datée de l'année 2008.

Les différents risques liés à l'utilisation d'un smartphone

L'expression n'a pas été employée par des psychologues mais par des chercheurs de l'institut YouGov à l'occasion d'un rapport commandé par la poste britannique. « Il a ensuite commencé à apparaître dans les médias britanniques et s'est depuis répandu dans le monde entier. Ayant prouvé sa capacité de résistance, il a été ajouté au dictionnaire en ligne plus tôt cette année. », ajoute-t-il. Tout comme la nomophobie reflète les angoisses du temps, il en va de même pour les trois autres mots de la liste. Il s'agit de « ecocide » c'est-à-dire la destruction de l'environnement naturel d'une zone et de « gender gap », une différence entre la manière dont hommes et femmes sont traités dans la société.

Enfin, le dernier mot sélectionné était « No-platforming » qui désigne une pratique consistant à

Tous droits de reproduction réservés

refuser à une personne la possibilité de faire connaître publiquement ses idées ou ses croyances, car on estime que ces croyances sont dangereuses ou inacceptables. En France, l'expression « nomophobie » a notamment été utilisée par l'association **JournéeNationaledel'Audition** en 2017 à l'occasion d'une journée de sensibilisation consacrée au lien entre la santé auditive et l'utilisation de smartphone. « La nomophobie est-elle en train de nous gagner ? Des études interpellent sur ce phénomène croissant de dépendance au smartphone et de peur de manquer une information. », affirme-t-elle.

Celle-ci précise par ailleurs que « regarder son smartphone sans arrêt représente un signe majeur de dépendance et peut mener certains à « un burn-out numérique ». Mais c'est sans compter les heures d'écoute quotidiennes de musiques, de vidéos et de conversations téléphoniques via des écouteurs en prise directe avec les oreilles. La boucle est bouclée. » Enfin, les données de l'Agence Santé Publique France montrent à quel point le téléphone portable est devenu omniprésent dans le quotidien des Français : 90 % d'entre eux en possèdent un. Mais jusqu'ici les dangers liés à son utilisation fréquemment mis en lumière concernaient davantage les ondes émises par ces appareils.

À lire aussi

- icon-puce Ecouter au lieu de regarder son téléphone : pourquoi c'est important
- icon-puce Téléphone mobile : une campagne pour réduire son exposition aux ondes
- icon-puce Les ondes du téléphone ne sont pas dangereuses pour le fœtus

Tous droits de reproduction réservés

Ouïe Magazine

PAYS : France
PAGE(S) :17
SURFACE :48 %
PERIODICITE : Bimestriel

► **1 décembre 2018 - N°87**

AGENDA LES RENDEZ-VOUS 2019

NATIONAL

JANVIER

21/01-03/02
16ème édition Semaine du son
A Paris jusqu'au 29/01 puis partout en France
www.lasemaineduson.org

29-30/01
AgeingFit
Grand Palais - Lille
ageingfit-event.fr

31/01 - 02/02
21èmes Assises d'ORL & 7èmes Assises d'audioprothèse
Acropolis – Nice
www.assises-orl.fr

MARS

14/03
22ème Journée nationale de l'audition
France entière
journee-audition.org

22-23/03
Congrès des audioprothésistes
Palais des Congrès - Paris
www.unsaf.org

AVRIL

02/04
11èmes Trophées SilverEco
Le Grand Rex - Paris
www.silvernight.fr

4-7/04
21ème Salon des séniors
Paris Expo - Paris
salondesseniors.com

MAI

22-23/05
Paris Healthcare Week
Paris Expo - Paris
www.parishealthcareweek.com

JUILLET

23-27/07
18ème Congrès mondial de la Fédération mondiale des sourds
Palais des congrès de Paris
wfdcongress2019.org/fr

SEPTEMBRE

28-30/09
Congrès annuel de la Société française d'ORL
Paris
www.sfort.org

INTERNATIONAL

MARS

27-30/03
31ème Conférence AAA
Convention Center Columbus (Etats-Unis)
audiology.org/conferences/audiologynow

MAI

22-25/05
14ème Congrès de la Fédération européenne des sociétés d'audiologie (EFAS)
Culturges - Lisbonne (Portugal)
efas2019.com

30/05-01/06
53ème Symposium de la Société internationale d'otoneurologie
Centro Culturale Don Orione Artigianelli – Venise (Italie)
www.vertigo.free.fr/2019

JUILLET

14-19/07
Conférence sur les prothèses implantables (CIAP)
Lake Tahoe, Californie (Etats-Unis)
www.ciaphome.org

JUIN

26/06-3/07
5ème Congrès de la confédération européenne ORL- NHS
Square Meeting Centre de Bruxelles (Belgique)
ceorlhns2019.org

OCTOBRE

14-16/10
14ème Symposium européen sur les implants cochléaires pédiatriques
Bucarest (Roumanie)
www.espci2019.com
(site en construction)

DÉCEMBRE

11-14/12
7ème Congrès international Audition en conduction osseuse et technologies associées (Osseo)
Miami Beach – Floride (Etats-Unis)

Tous droits de reproduction réservés